

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé

Convocation¹

Mardi 25 janvier 2022 – 14h00
En visioconférence

Mesures sanitaires

- ❖ La commission se tient en visioconférence.
- ❖ Dans un souci de préserver la qualité du travail parlementaire, les interventions à distance se font caméra allumée dans un lieu intérieur convenant à une telle prise de parole.

Ordre du jour

- 1. Proposition de résolution concernant le maintien d'une plateforme pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et entre voisins dans les quartiers**
déposée par Mme Aurélie Czekalski, M. David Leisterh et Mme Gladys Kazadi
doc 42 (2020-2021) n° 1
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (*vote*)
 - Exposé des auteurs de la proposition de résolution
 - Discussion générale
 - Discussion et vote du préambule et du dispositif
 - Vote de l'ensemble de la proposition de résolution
- 2. Ordre des travaux**
- 3. Divers**

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard aux mesures sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes dûment autorisées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/>.

Composition de la commission

Présidence : M. David Weytsman

Vice-présidences : Mme Farida Tahar et M. Ibrahim Donmez

Membres effectifs :

PS : Mme Leila Agic, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan

Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Aït-Baala, M. David Weytsman

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Michael Vossaert

PTB : M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele

Ecolo : Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Hicham Talhi, N.

MR : Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI : Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Sadik Köksal, M. Christophe Magdalijns

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi, M. Luc Vancauwenberge

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).